



Département du Calvados
 Etablissement Public de Coopération Intercommunale du
 Foy de l'Auge Dozulien
Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
Modification Simplifiée n°1
D - Règlement graphique modifié
 Echelle 1 / 7 500

MISE A DISPOSITION

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Syndical en date du 19 mai 2016,
 Le Président du SICPI du Foy de l'Auge Dozulien
 M. Roland JOURET

PLU mis en compatibilité avec une décision de projet le 13 décembre 2013.
 PLU (M0) approuvé le 26 septembre 2012.

Emergence
 102 Rue Armand Henry Chevre
 02100 St-James
 contact@emergenceplan.com
 03 20 30 30 48

